



Etat existant / Vue à vol d'oiseau de l'Église Saint-Vincent-de-Paul dans le paysage et dans le centre-bourg de Montmartin-sur-Mer, Oblò architecture et patrimoine, 2024



Berger devant un village, probablement Bréhal. Félix Planquette (1873-1964), peintre paysagiste établi à Montmartin. artnet.fr.



Montmartin-sur-Mer, vue depuis le bocage autour de la RD20 - rue Franquet. *Echo de Montmartin*, mars 2022.



Vue à vol d'oiseau 1970-1980 de la place de l'église dans le paysage. L'ancien collège, implanté sur l'emprise de la mare et du jardin de l'instituteur, est aujourd'hui remplacé par l'école primaire. A cette époque, le marché anime encore la place. delcampe.net



Montmartin-sur-Mer, la silhouette de l'église depuis les champs au nord de la commune, la gare au premier plan. delcampe.net



Montmartin-sur-Mer, l'Église et le centre. Vue à vol d'oiseau, timbre 1955. delcampe.net

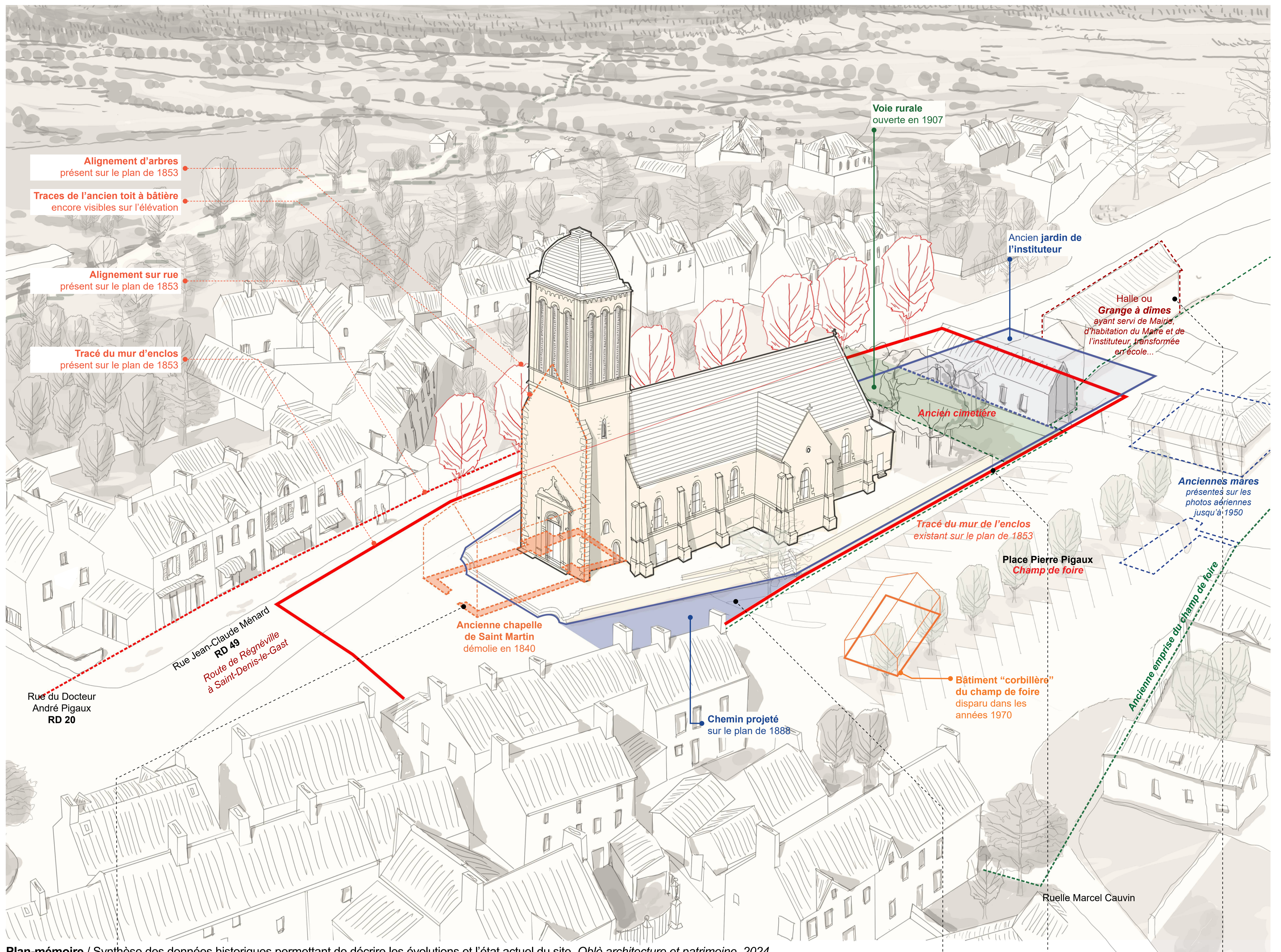
1. Contexte urbain et paysager.

Bâtie au sommet du relief sur lequel s'implante la ville, l'église Saint-Vincent-de-Paul constitue un point de repère dans le paysage montmartinais. Sa tour clocher marque, par sa silhouette élancée, la ville et le bocage qui l'entourent, jusqu'aux marais de la Manche et au havre de la Sienne.

Le site se place ainsi au centre de plusieurs écosystèmes. Implantée au cœur du bourg de Montmartin-sur-Mer, l'église se place au croisement de plusieurs routes historiques constituant un point de repère pour le territoire élargi et signale traditionnellement le champ de foire. L'église fait partie du doyenné de Coutances et constitue le lieu central de la paroisse qui porte le même nom. Elle s'étend sur le territoire correspondant à l'ancien canton administratif de Montmartin-sur-Mer. Enfin, l'édifice actuel domine, par la silhouette élancée de la tour-clocher et par sa nef, le tissu urbain de la ville dont elle constitue traditionnellement le centre.

Cette centralité à plusieurs échelles est à la base du projet urbain, paysager et architectural lancé par la ville en 2024 en vue d'une valorisation patrimoniale et de l'aménagement de liaisons douces, dont le secteur de l'église constitue l'un des périmètres d'étude ainsi que l'une des priorités de la municipalité.

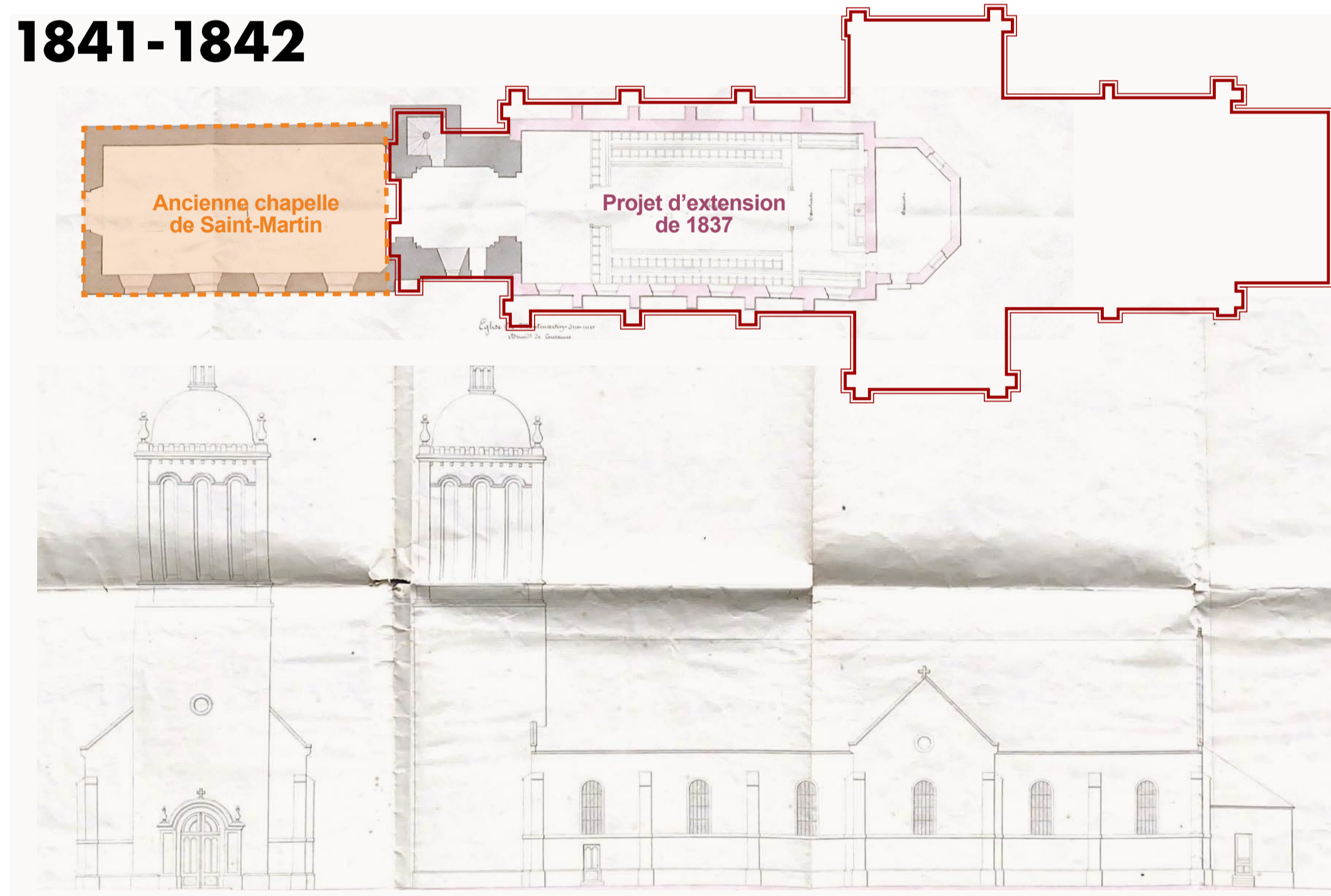
Ainsi, l'édifice et son enclos font l'objet d'un diagnostic réalisé dans l'objectif d'établir l'état sanitaire, de programmer sous une courte et moyenne échéance les travaux nécessaires à sa pérennisation et à la restitution de sa silhouette.



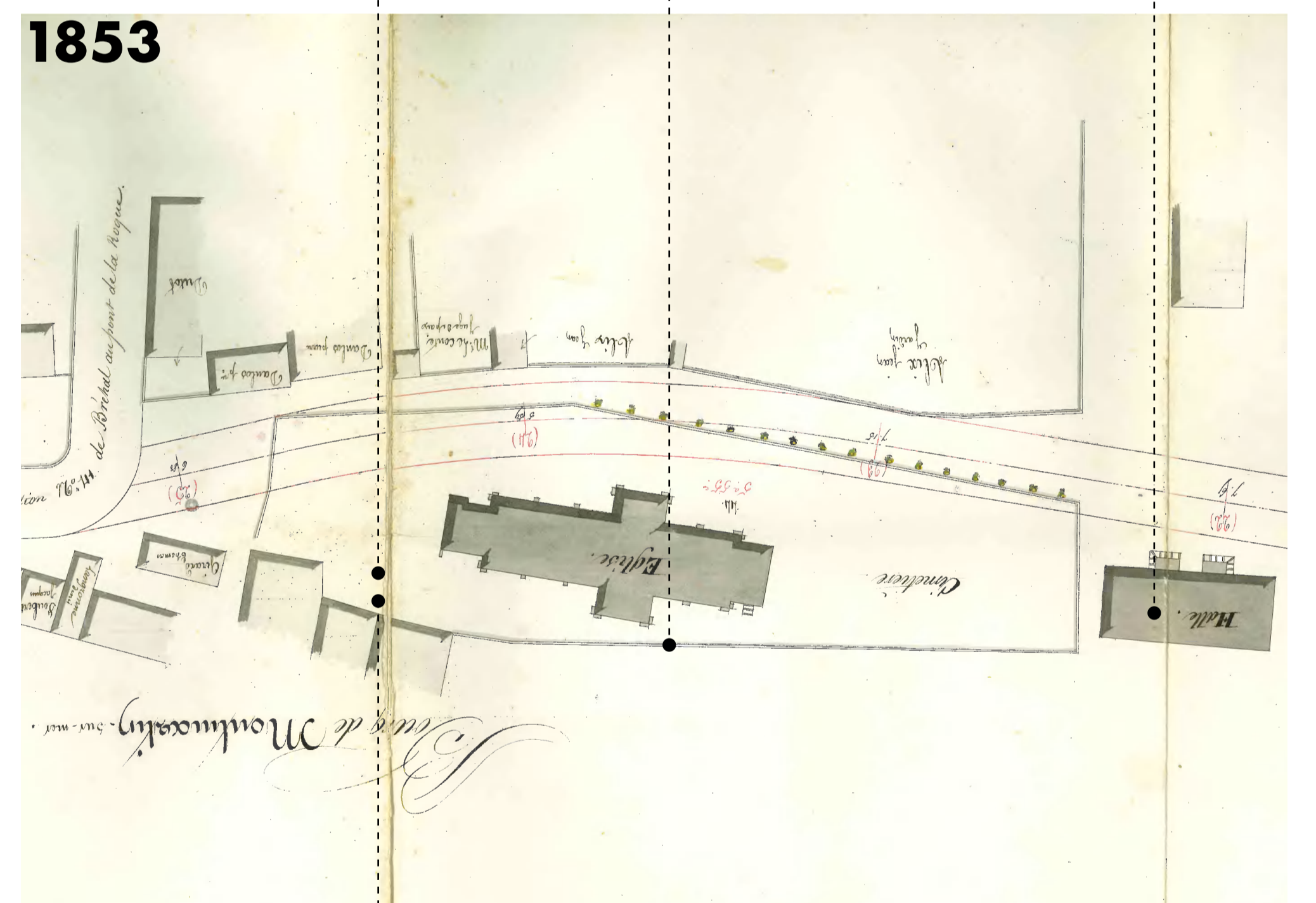
Plan-mémoire / Synthèse des données historiques permettant de décrire les évolutions et l'état actuel du site, *Oblò architecture et patrimoine*, 2024



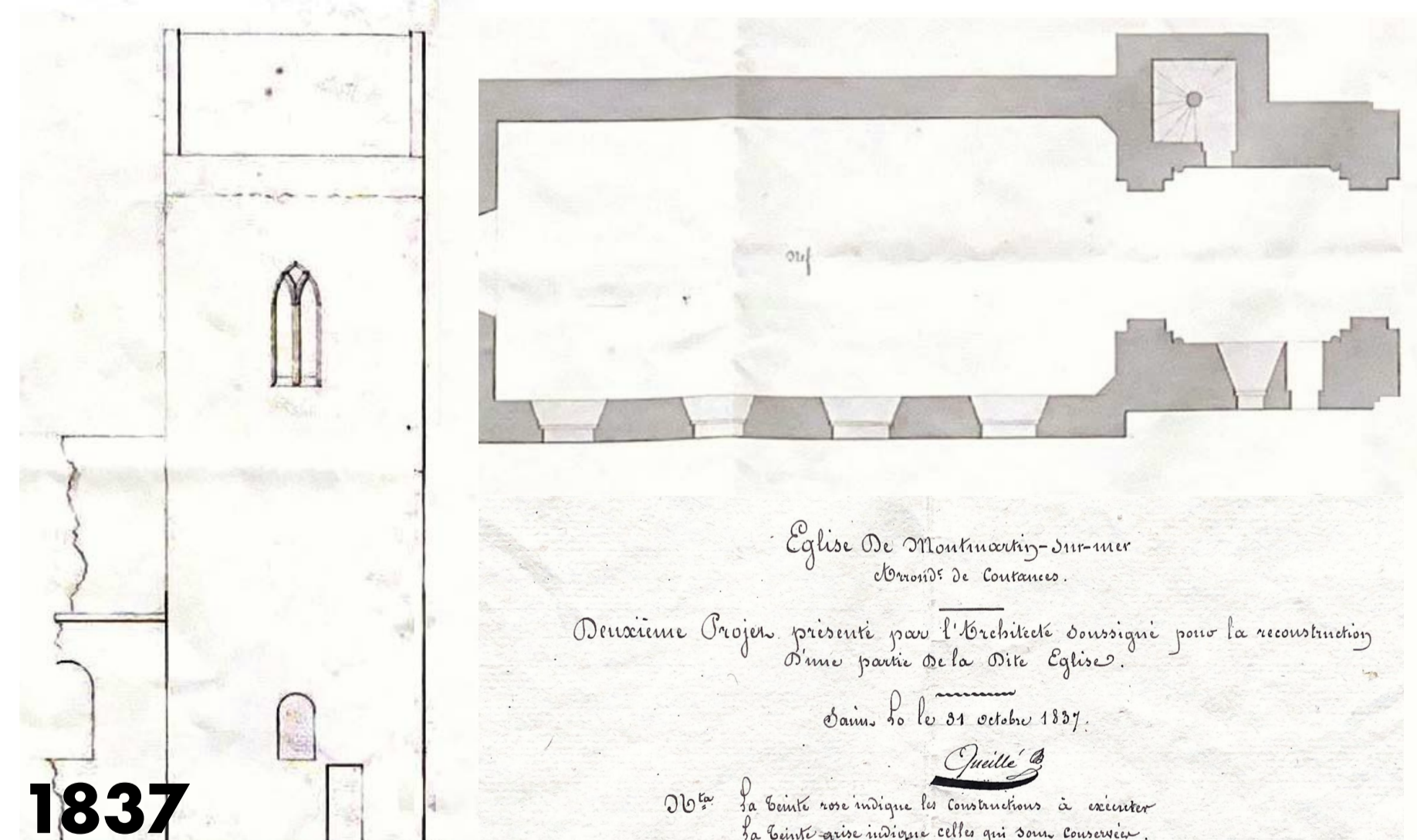
Cadastré napoléonien de Montmartin-sur-Mer, 1826, Archives départementales de la Manche. Carte de l'État-Major, 1839, IGN.



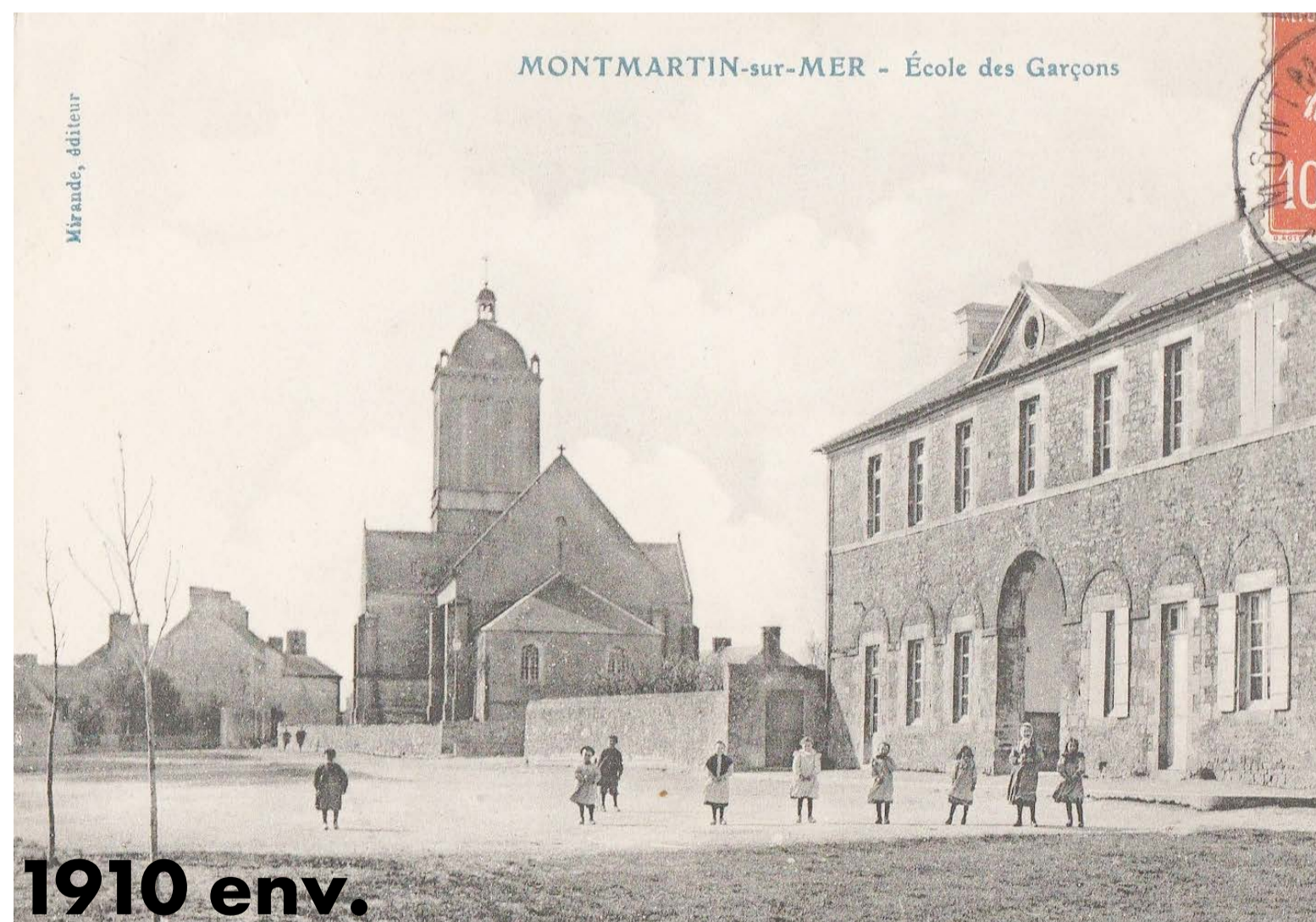
Projection de l'emprise actuelle sur le plan du projet d'extension de l'église de 1837. AM + Oblò. Élévations de l'Église de Saint-Vincent-de-Paul, 1841-1842, Archives municipales de Montmartin-sur-Mer.



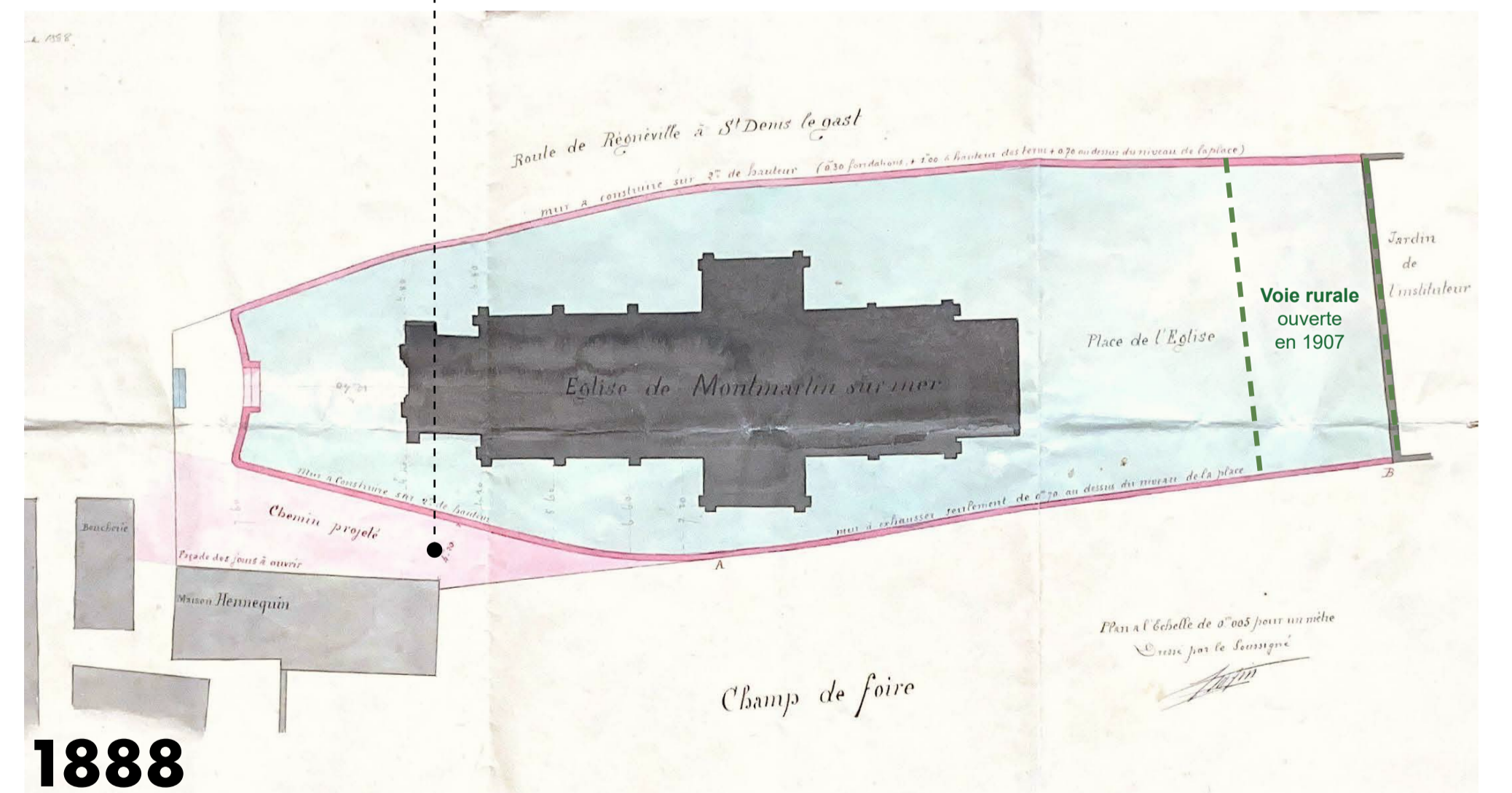
Plan d'alignement, environ 1853. Archives municipales de Montmartin-sur-Mer.



Plan et élévation de l'ancienne chapelle Saint-Martin, extraits du deuxième projet pour la reconstruction de l'Église, 1837, Archives municipales de Montmartin-sur-Mer.



Carte postale de l'École des garçons montrant le champ de foire, l'Église depuis le chevet et le chemin rural ouvert dans le cimetière, 1910 env. *delcampe.net*



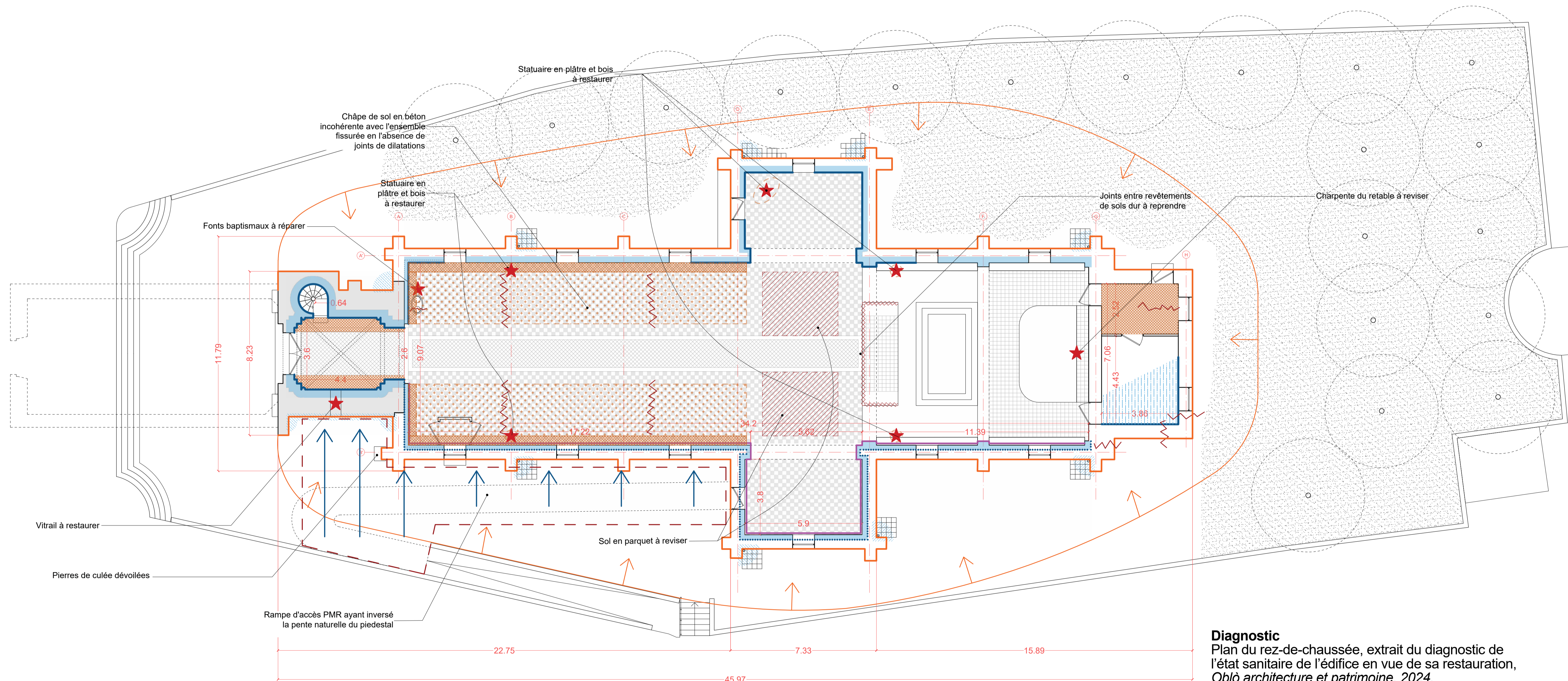
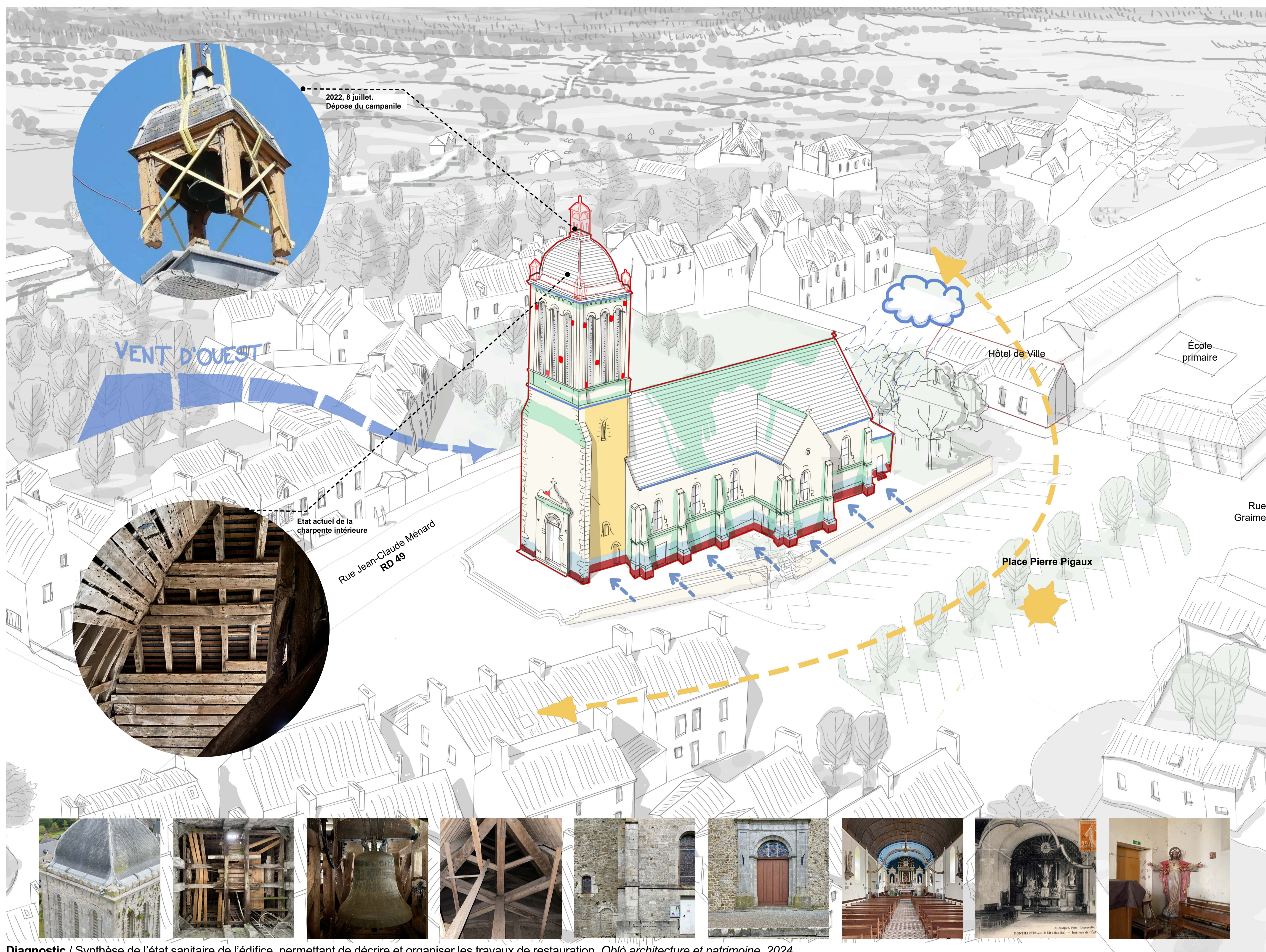
Plan de la modification du mur autour de l'Église, 1888. Le plan montre les parties conservées du mur sur le côté sud de l'enclos. Archives municipales de Montmartin-sur-Mer.

2. Synthèse de l'évolution historique.

Le diagnostic patrimonial réalisé par l'équipe de projet a permis de retracer les grandes lignes historiques de construction puis de transformation de l'édifice, mettant en lumière les évolutions du bâtiment - persistance, disparitions, ajouts - ainsi que de son environnement immédiat.

Cette étude s'est appuyée notamment sur les Archives Départementales de la Manche, les Archives Municipales ainsi que les différents échanges avec l'équipe municipale, la synthèse des Archives Diocésaines partagée par M. Jacky Brionne, les cartes postales anciennes qu'il a été possible de repérer dans les ressources et les publications, la cartographie et les photographies anciennes mis à disposition par l'IGN, la cartographie de l'Atlas des Patrimoines du Ministère de la Culture...ainsi que sur les observations recueillies lors des visites. Ce travail de recherche et de synthèse a permis de fonder le projet sur des bases solides, qui ont révélé les différentes phases de transformation et ont contribué à mettre en perspective l'évolution du site, sa perception actuelle et son avenir.

L'étude a mis en lumière une histoire riche et passionnante : réalisé en 1840-1842 selon les plans de l'architecte Queillé, l'édifice actuel se situe à l'est de l'ancienne chapelle de Saint-Martin qui datait du XI^{ème} siècle et dont l'emprise occuperait aujourd'hui le parvis et les marches d'accès à l'enclos. La première implantation de la chapelle consacrée à Saint-Martin comme la ville et la foire, nous est confirmée par les documents historique et enrichit la lecture du site. En 1847 la tour-clocher d'origine, conservée par le précédent projet, a fait l'objet d'un « exhaussement ». Il est réalisé selon les plans de Queillé et donne à l'édifice l'actuelle figure élancée. A la même époque, la construction de la *Grange aux Dîmes* qui abritait la Mairie, le logement du Maire et celui de l'instituteur (1839-50), donnent au site la structure qu'il est encore possible d'entrevoir aujourd'hui. Les travaux du XIX^{ème} siècle ont ainsi marqué l'image de la ville, tout en s'appuyant sur les vestiges des structures précédentes et en renforçant la centralité du site. L'étude a permis de retracer l'évolution des abords, révélant une histoire complexe sur laquelle s'appuient les réflexions et le projet de restauration et réaménagement.



3. Diagnostic de l'état actuel.

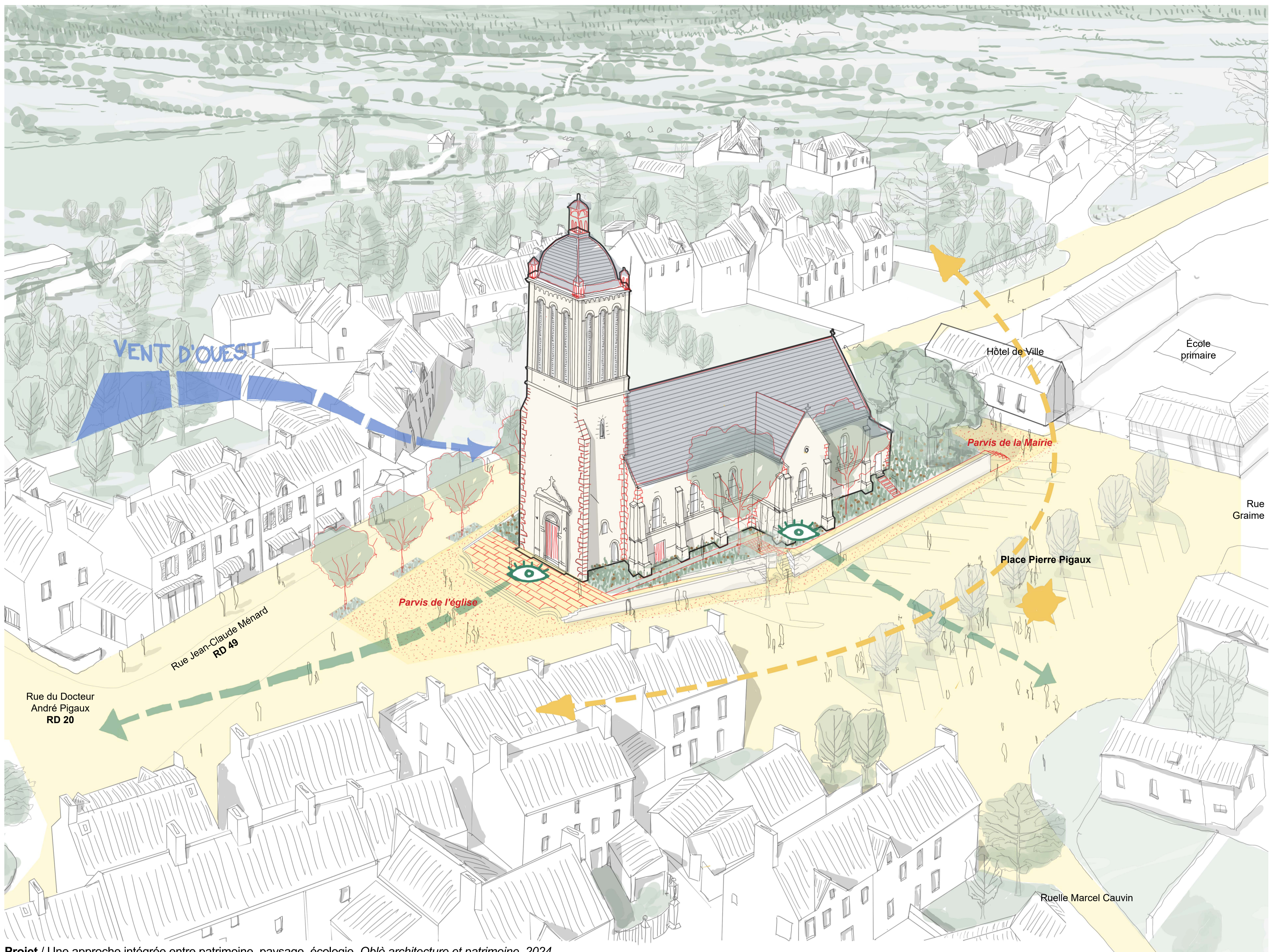
Le projet a pour objet la restitution d'un état sanitaire correct de l'église Saint-Vincent-de-Paul à partir de la restauration du dôme, de la restitution du campanile et des clochetons de la tour-clocher, du réaménagement de l'espace de l'ancien enclos, jusqu'à la rénovation des façades et à la réhabilitation de l'intérieur de l'édifice. Malgré sa construction relativement récente (1840-42), l'église de Saint-Vincent-de-Paul a fait l'objet de plusieurs travaux d'entretien, aménagement et mise en accessibilité.

Dès les premières approches au site, les pathologies présentes à l'état actuel ont été associées à la gestion des eaux de pluie ainsi qu'au traitement et à l'assainissement de l'ancien enclos, actuel socle de l'église. En effet, le diagnostic a mis en avant les liens entre les désordres repérés et les dysfonctionnements des organes d'étanchéité et d'acheminement des eaux de pluie, jusqu'à leur évacuation au niveau du socle dont le profil actuel provoque une stagnation de l'eau en pied de façade, en provoquant des infiltrations dans les maçonneries et des remontées importantes dans les murs de l'édifice.

Cet aspect est également confirmé par l'analyse des documents historiques à disposition, qui a permis de retracer les nombreuses campagnes d'entretien des couvertures du bâtiment actuel ainsi que de la Chapelle de Saint-Martin, précédente à l'édifice actuel.

L'évolution des usages de l'espace public, l'implantation et la modernisation d'équipements de la ville ont également provoqué un certain nombre d'opérations de réaménagement des abords de l'église, qui ont eu pour conséquence de modifier, parfois de manière pathogène, l'équilibre sanitaire et structurel de l'édifice.

Dans ce cadre, l'approche à la fois patrimoniale et sanitaire a permis de mettre en perspective les différentes campagnes de travaux, d'en comprendre la portée et les raisons et de déterminer leurs éventuels impacts dans les pathologies repérées. Ainsi, la réintégration des caractéristiques du climat local et de la nature du terrain aux réflexions de projet est indispensable afin de garantir la pérennité de l'édifice et son entretien dans le temps.



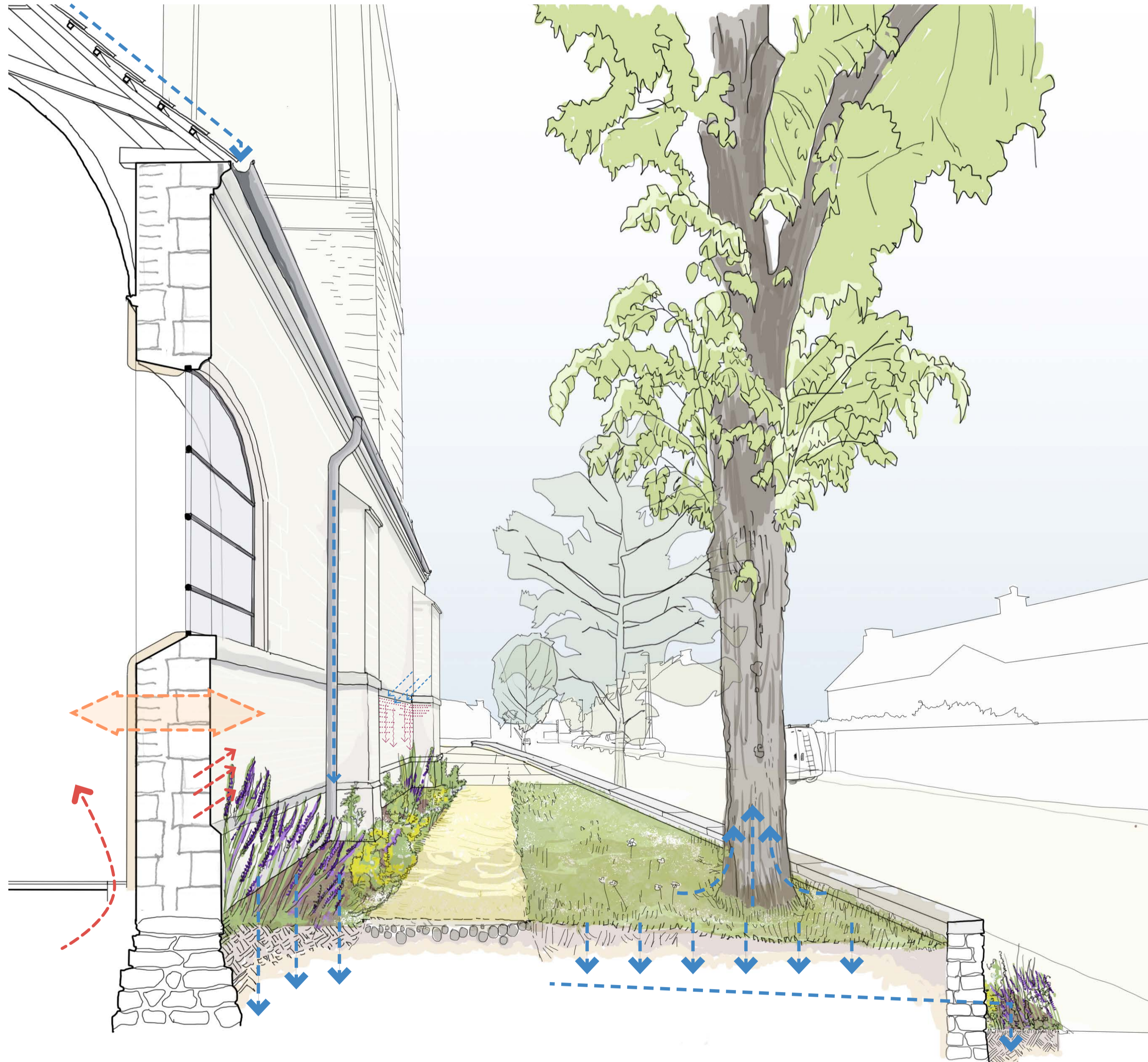
Projet / Une approche intégrée entre patrimoine, paysage, écologie, Oblò architecture et patrimoine, 2024.



Photographie de l'Eglise, vue depuis l'ancien cimetière à l'Est. Oblò architecture et patrimoine, mai 2024.



Photographie d'un pied de façade de l'Eglise, façade sud. Oblò architecture et patrimoine, mai 2024.



Coupe perspective de la façade nord de l'Eglise, identifiant le périmètre d'intervention constitué par l'église et son enclos ainsi que la contribution de chaque élément du projet au réaménagement du site, Oblò architecture et patrimoine, 2024.



Référence de projet / Le Béguinage de Bruges, Benjamin Straub, Flickr



Référence de projet / Requalification des espaces publics d'Auzers, Atelier du Rouget, 2010.

4. Approches de projet.

Patrimoine, paysage, écologie.

A l'issue des analyses paysagère, historique et sanitaire, le projet de restauration de l'église s'élargit également au réaménagement de l'espace extérieur de l'enclos.

Si les opérations de remise en l'état des organes d'étanchéité, des couvertures et des charpentes portent sur la réalisation de travaux propres à l'édifice, le réaménagement de l'enclos permet d'assainir durablement les maçonneries et d'assurer la gestion des eaux de pluie et de remontée.

Le projet est alors vu comme une occasion de repenser l'espace de l'enclos pour le rendre à un usage partagé et inclusif, avec la prise en compte du climat montmartinois et de l'équilibre écologique du site.

Le reprofilage du terrain afin de restituer la correcte évacuation de l'eau vers l'extérieur du périmètre permet en même temps de repenser l'accès PMR, dont l'altimétrie actuelle provoque le mauvais écoulement des eaux et l'exposition de pierres de culée.

A ce niveau, l'absence de colmatage des joints favorise la pénétration d'eau et empire les dégradations des maçonneries dues aux remontées capillaires.

Le parvis et le perron d'accès côté ouest de l'enclos sont également réaménagés, ainsi que les cheminements qui permettront de le parcourir et de le faire participer à l'ensemble des espaces publics de la ville, tout en préservant les façades de l'édifice. Ces réaménagements s'accompagnent de la réalisation d'un système d'assainissement efficace de l'enclos par la mise en place de noues d'infiltration, de drains souterrains à partir de regards étanches au droit des descentes d'eau pluviale, de barbacanes d'évacuation au droit des murs périmétraux de l'ancien enclos. La conservation des arbres et la plantation d'essences hydrophiles (tilleuls, peupliers, hortensia, orangea...) à proximité des façades participent également à l'assainissement du terrain tout au long des saisons.

L'ensemble de ces opérations permettra la restitution d'un état sanitaire pérenne des maçonneries de l'édifice et leur entretien « passif » dans le temps.